

REUNION du 16 MAI 2013

Convocation : le 4 mai 2013, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 16 mai 2013 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Travaux d'électrification : Syane
- Création poste adjoint administratif
- Travaux en forêt
- Subvention Badaboum
- Subvention Passeurs d'Arts
- Travaux bâtiments
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi seize mai deux mille treize, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Laurence Frapsauce, Jacques Scheuner, Patricia Fighiera, , J.Denis Venant, Madeleine Dubois, André Klein, Philippe Donche, Patrick Sallet, Matthieu Viguier, J.Philippe Thevenod

Excusés : Rachel Bel, Christian Metral, J.Claude Condevaux

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

LE CONSEIL MUNICIPAL,

■ Travaux d'électrification : Syane

Le conseil municipal prend la délibération pour les travaux d'électrification :

- « La Fin » pour un montant de 31.068 €, la participation communale est de 3.896 € et les frais généraux : 932 €
- « chez georges » pour un montant de 33.981 €, la participation communale est de 4.262 €, les frais généraux : 1.019 €

■ Création d'un poste d'adjoint administratif

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif 2° classe à compter du 1° septembre 2013, pour un temps de travail hebdomadaire de 12 heures.

Les crédits nécessaires à ce poste seront prévus au budget

■ Travaux en forêt

Le Conseil Municipal prend la délibération pour les travaux prévus par l'ONF : nettoyage de jeunes peuplements : éclaircie non commercialisable dans les jeunes peuplements pour un montant HT de 11.202,60 €

■ Subventions

Le Conseil municipal vote les subventions suivantes :

- Badaboum : participation communale de 18,28 €
- Association « les passeurts d'arts » : 10.000 €
- Les crédits nécessaires à ces subventions seront prévus au budget

■ Travaux de bâtiments

L'appartement de « la fruitière » qui s'est libéré présente de nombreuses fuites d'eau et d'infiltrations, il est donc nécessaire de faire des travaux de recherche de fuite, réparation des fuites ainsi que la réfection et peinture des murs